

# FORUM

Permanent Forum of Civil Society  
Forum Permanent de la Société Civile  
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

## Mémorandum aux Institutions européennes Programme pour la période 2009-2014. “Réfléchir Autrement”

## Mémorandum aux Gouvernements du Trio Espagne, Belgique, Hongrie 2010-2011

*Les hommes placés dans une situation de fait nouvelle, ou dans un système d'obligations différent, adaptent leur comportement et deviennent autres. Ils deviennent meilleurs si le contexte nouveau est meilleur ; c'est l'histoire toute simple du progrès des civilisations. (...). Des transformations psychologiques considérables, que certains cherchent à travers des révolutions violentes, peuvent intervenir pacifiquement si l'on oriente l'esprit des hommes vers le point où leurs intérêts convergent. Ce point existe toujours, il suffit de se fatiguer pour le trouver.*  
Jean Monnet

### INTRODUCTION

« **L'Europe des citoyens est en retard et exige une approche radicalement nouvelle** <sup>1</sup> ». On tend vers une « **Europe a-citoyenne** <sup>2</sup> ». La rédaction et l'adoption du Traité de Lisbonne ont été des moments clefs de la mise sur pied de cette Europe a-Citoyenne (sans citoyen) : convention mise sur la touche, citoyens exclus (référendum exclu sauf en Irlande).

Le fossé entre les citoyens et l'Union européenne est dénoncé depuis la Déclaration de Laeken. Jamais les responsables politiques n'ont fait de proposition d'avant-garde et la seule initiative retenue fut la pétition d'un million de signatures. Si les dirigeants européens avaient eu le courage de s'embarquer dans un référendum paneuropéen sur la constitution ou plus tard sur le Traité de Lisbonne nous n'en serions pas là.

Par ailleurs, nous sommes aujourd'hui au pied du mur, face à de nouveaux risques liés au réchauffement climatique, à la biodiversité en péril, aux problèmes d'accès et de coût de l'énergie, des matières premières et de l'alimentation, sans parler de la crise financière partie des États-Unis et qui secoue le monde entier. Nous devons accélérer la transition vers une nouvelle économie à faible émission de carbone et efficace sur le plan des ressources, où la transition vers une ère post carbone et post nucléaire à l'horizon 2050 est engagée, tout comme vers un « nouveau rêve européen » dans lequel « nouvelle économie » et « société de bien-être pour tous » vont de paire.

Nous devons nous en donner les moyens et, pour ce faire, tenir compte du nouveau contexte potentiel que dressent les experts pour les années à venir. Ce nouveau contexte aura de profondes répercussions pour tous les citoyens : compétition entre capitalismes, une décennie de stagflation en Europe, une UE néo-Médiévale plus que « fédérale », un objectif 2020 en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> non tenu etc.

<sup>1</sup> Rapport Lamassoure, *Le citoyen et l'application du droit communautaire*.

<sup>2</sup> Pierre Defraigne, Directeur général honoraire à la Commission européenne.

#### SIÈGE SOCIAL

Square de Meeûs, 25 - BE 1000 Bruxelles (Belgique)  
Phone : + (32) 2 508 30 84 – Fax + (32) 2 508 30 89

#### SECRETARIAT ET ADMINISTRATION

Avenue du Rond Point, 10 - BE-1330 Rixensart (Belgique)  
Phone & Fax : +32 2 652 27 82



## COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

La prochaine campagne électorale doit permettre aux partis politiques européens de se positionner sur ces questions.

Pour que la société civile puisse coopérer avec l'UE, pour « relancer la capacité d'innovation de l'Union » et pour accélérer la transition vers une « nouvelle économie » et « un nouveau rêve européen », les systèmes actuellement en place sont inadéquats. Le système actuel de gouvernance européenne n'est pas adapté pour faire face aux facteurs de changement décrits plus haut. Il faut que l'Union européenne crée un *espace public européen* et soit la première entité politique osant solennellement rappeler que sa souveraineté appartient à ses citoyens (*Empowering*).

Les thèmes sont proposés à partir d'une analyse du bilan du processus de Constitution européenne/Traité de Lisbonne, du bilan du Conseil européen, du Parlement européen, de la Commission Barroso, d'une analyse de l'impact du fait régional en Europe, de l'évolution des droits de la personne, de la financiarisation de l'économie et l'entrée de la mondialisation dans une nouvelle phase, de la montée des risques liés à la rareté de certaines ressources naturelles et aux coûts de l'énergie.

Les thèmes proposés par le Forum s'inscrivent dans la recherche d'un environnement dans lequel la paix et le développement sont assurés en Europe et avec ses voisins, la justice et la démocratie règnent et une société de bien-être pour tous est en progrès.

## JUIN 2009

### 1 - Traité de Lisbonne - Consultation paneuropéenne

Si le non l'a emporté en Irlande ce n'est pas en raison de « trop » de démocratie mais de « pas assez » de démocratie. Le fossé entre les citoyens et l'UE est dénoncé depuis la Déclaration de Laeken. Jamais les responsables politiques n'ont fait de proposition d'avant-garde.

**2009.** Pour l'adoption finale du Traité de Lisbonne dans le contexte actuel, le Forum continue de penser qu'une consultation paneuropéenne de l'ensemble des citoyens et citoyennes en même temps que l'élection du Parlement européen reste une voie à explorer.

### 2 - Un Ticket et un Programme

**2009.** Anticipant le Traité de Lisbonne qui précise que l'élection du Président de la Commission tient compte des résultats de l'élection du Parlement européen, le Forum demande à chaque parti européen de présenter, soit seul, soit en coalition :

- a) Un *ticket* « Président de la Commission - Vice-président en charge des affaires extérieures » et ce en respectant une parité homme-femme.
- b) Un programme qui adressera notamment les points ci-dessous.

Par ailleurs, afin que les partis européens puissent jouer pleinement leur rôle et que la campagne pour les élections au PE soient vraiment centrées sur des enjeux européens, le Forum souhaite que les partis politiques précisent leurs initiatives pour :

- o la gestion des débats dans les États membres,
- o la sélection des candidats,
- o l'organisation des élections,
- o l'engagement des candidats au PE en matière de transparence,
- o la gestion des ressources humaines,
- o l'assiduité, etc....



COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

## DROITS ET DEVOIRS

### 3 - La Charte des Droits Fondamentaux, pilier de la politique sociale.

La montée de la précarité et la baisse des pouvoirs d'achat mettent en danger la cohésion et le futur de l'Union européenne. La « Charte des Droits Fondamentaux » doit être considérée comme un « pilier » de la justice sociale en Europe et la Commission doit proposer un cadre communautaire d'action pour des droits programmatiques dérivés (comme dans le cadre du droit au logement, aider les citoyens et les collectivités à « équiper le bâti » pour devenir énergétiquement efficace).

**2009-2014.** La Commission et le Parlement européen devraient adopter un plan pluriannuel de mesures pour contribuer à sa mise en œuvre, chapitre par chapitre.

**En 2012** devrait se tenir un sommet des sociétés civiles des États signataires pour contribuer à faire vivre la Charte, l'enrichir et veiller au respect de ses clauses.

### 4 - Une Charte des Biens Communs et des Droits Collectifs.

*Personne ne peut s'approprier les biens de la terre. Comme le disait Ambroise de Milan « la fécondité de toute la terre doit être la fertilité pour tous » (...) Cette vérité doit se traduire par la ferme volonté de vivre et d'agir en solidarité avec ses frères, en vue du bien commun.  
Jean-Paul II.*

Cette citation du plus illustre des Polonais du XXème siècle, célèbre pour sa critique du communisme et du capitalisme, est une invitation à tous, quelles que soient leurs opinions, à réfléchir aux biens et aux droits *communs* dans un monde en profond bouleversement. La question est de savoir si nous assistons à un *changement de paradigme*, une mutation de fond qui nécessiterait de sauvegarder et protéger les biens communs et les droits collectifs pour mieux protéger l'humanité et les droits de la « personne ».

D'une certaine façon, depuis la Déclaration Schuman du 9 Mai 1950, la construction progressive de l'unité de l'Europe a joué un rôle de levier vers de nouvelles relations entre États souverains afin de pacifier le continent européen, et constitue un modèle susceptible d'être adopté par d'autres continents. Cette déclaration a été l'initiatrice d'un processus essentiel et profond de mutations de l'humanité.

La Charte des Droits Fondamentaux, qui porte sur les droits des « individus », est – après le processus d'Helsinki et le grand élargissement de l'UE – une « photographie » des droits humains en Europe à la fin du XXème siècle. Comme telle, la Charte des Droits Fondamentaux vient clôturer un chapitre de l'histoire de l'Europe. La question que le Forum Permanent de la Société Civile pose est celle de savoir si les nouvelles urgences du XXIème siècle, ne doivent pas conduire à ouvrir un nouveau chapitre de cette histoire.

**2010-2011.** Après s'être penché sur les droits *individuels* (la Charte des Droits Fondamentaux), il semble nécessaire au Forum d'équiper l'UE pour lui permettre de faire face aux nouveaux défis planétaires et de contribuer, par la protection des Biens Communs et des Droits Collectifs, à une « mutation de l'humanité », une meilleure gestion de ses « interdépendances », un droit au « bien être » de la « personne ».

**La Charte des Biens Communs et des Droits Collectifs porterait sur des « biens communs », c'est-à-dire des biens, services, ressources et gains de nature diverse qui bénéficient à tous.**

**Ce sont des réalités matérielles (la planète Terre, par exemple), économiques, culturelles ou sociales importantes pour le respect de la Vie et donc des écosystèmes et de l'épanouissement et du bien-être**



## COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

*des personnes. Ce sont aussi des principes éthiques et moraux fixant les droits et les devoirs nécessaires pour gérer les interdépendances entre les personnes.*

*La Charte voudrait assurer, du niveau mondial au niveau local, la reconnaissance et la protection de ces biens communs contre les rivalités (la consommation/usage d'un bien empêchant sa consommation/usage par un autre) et les exclusions. La Charte désirerait contribuer à faire de ces temps de mutation planétaire, le temps d'une mutation de l'humanité par une meilleure gestion de nos interdépendances et de nos solidarités pour plus de justice, de paix, de bien-être et d'épanouissement de la personne.*

*La Charte des Biens Communs et des Droits Collectifs s'ouvrirait par une « Déclaration d'Interdépendance ». Elle aurait quatre chapitres : biens communs matériels, biens communs immatériels, biens communs « naturels » et démocratie. Chacun de ces chapitres traiterait des droits et devoirs attachés à la citoyenneté européenne, de la gestion des biens communs, des droits des groupes et des minorités, des territoires, et de l'Union européenne dans le Monde.*

### 5 - La Citoyenneté européenne.

*Cinquante ans après, on constate un déséquilibre préoccupant. L'intégration économique est allée jusqu'à la fusion des monnaies nationales, alors que l'union des peuples et des citoyens reste balbutiante (...) d'innombrables obstacles rendent difficiles une vie harmonieuse dans cet espace commun. Rapport Lamassoure.*

**2009-2014.** Un plan « citoyenneté européenne » sera présenté par la Commission. Il comprendra des initiatives portant sur les droits et devoirs des citoyens européens, les questions relatives à la résidence, à la personne (telles que celles proposées dans le rapport Lamassoure) et autres.

## DÉMOCRATIE.

Pour que la société civile puisse coopérer avec l'UE, pour accélérer la transition vers une « nouvelle économie » et « un nouveau rêve européen », les systèmes actuellement en place sont inadéquats pour « relancer la capacité d'innovation de l'Union ». Le système actuel de gouvernance européenne n'est pas adapté pour faire face aux facteurs de changement décrits plus haut. Il faut que l'Union européenne crée un *espace public européen* et adopte un programme « **EMPOWER** » (voir rapport en annexe suite à la conférence de Bergame de novembre 2006). Parmi les éléments de ce programme :

### 6 - Un budget européen participatif.

Une Union européenne plus proche des citoyens et renforçant la citoyenneté européenne devrait prévoir des mécanismes d'association des citoyens à l'établissement d'un budget européen participatif.

**2009-2014.** L'AGORA du Parlement européen devrait :

- a) consacrer une session au budget européen, session qui devrait être le lieu du débat sur la relation entre les citoyens européens, les priorités politiques et le financement du budget communautaire.
- b) proposer un schéma de BUDGET EUROPEEN PARTICIPATIF.

### 7 - Enquête publique.

L'enquête publique est un élément essentiel pour assurer la transparence en matière budgétaire et un critère à appliquer pour s'assurer que le principe de la valeur ajoutée européenne est effectivement respecté.



## COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

**2009-2014** Pour ce qui concerne les “fonds structurels”, des enquêtes publiques locales/régionales préalables sur les projets et les budgets soumis par la Commission devraient être rendues obligatoires.

### ÉTHIQUE

*Les positions relatives de chaque nation, de chaque entreprise, de chaque famille, de chaque acteur sont redistribuées. Le partage économique du monde évolue chaque jour. Citons la montée en puissance des fonds souverains, l'émergence d'entreprises globales issues des pays émergents, l'explosion des rentes des pays disposant de ressources naturelles...Oui, la crise actuelle correspond bel et bien à l'émergence d'un nouveau monde économique – au sens braudelien du terme – avec ses conséquences sociales et politiques. Face à ces bouleversements, les politiques nationales traditionnelles de gestion du cycle apparaissent inefficaces, voire perverses. Quant aux institutions internationales, elles n'ont été capables ni de prévoir ni de gérer la crise : il faudra les reformer”. Denis Kessler, Président du Réassureur SCOR. (Le Monde 28/8/2008)*

### 8 - Un capitalisme civilisé.

La vague néolibérale qui fut largement portée par la Commission européenne et les Gouvernements, y compris de Gauche, les scandales financiers liés aux émoluments des PDG, la place des Fonds Souverains, la fragilisation de notre dépendance énergétique sont perçus de plus en plus par les citoyens comme symptomatiques d'une réelle crise de civilisation dont la responsabilité incombe largement sur un capitalisme débridé et irrespectueux des droits fondamentaux<sup>3</sup>. Franklin D. Roosevelt, par le contrôle qu'il prit sur la grande industrie entre 1941 et 1945, témoigna d'une capacité de « civiliser le capitalisme » dont nous avons, aujourd'hui, plus que jamais besoin pour transformer notre économie « à la vitesse d'un temps de guerre » vers une économie post-carbone et économe en ressources naturelles.

Le *Dialogue institutionnel entre les Institutions de l'Union (Présidence, Conseil et Commission) et les Partenaires Sociaux (Business Europe, Entreprises Publiques, Syndicats)* ne reflète pas toute la diversité du monde de l'entreprise. Se faisant, privilégiant des intérêts à court terme, des signaux biaisés sont adressés intentionnellement aux institutions politiques.

**2009-2014.** En attendant un changement du traité sur ce point, la période 2010-2014 devrait être mise à profit pour étendre le *Dialogue de Cologne* sur les perspectives macro-économiques aux réseaux de Banques disposant de fonds d'investissement socialement responsable et aux représentants de l'économie sociale. (Le Dialogue de Cologne rassemble pour l'instant les Partenaires Sociaux, la Banque centrale européenne et le Conseil ECOFIN).

### 9 - Sécurité du système bancaire.

La crise bancaire catastrophique de ces derniers jours démontre que la sécurité et l'efficacité du système bancaire sont indispensables au bon fonctionnement d'une économie de marché où la totalité des transactions se traduisent en échanges monétaires. Les banques reçoivent des dépôts qu'elles utilisent pour faire des crédits. En bonne théorie économique, ces crédits doivent servir à financer des opérations réelles d'investissement ou de commerce et non pas des opérations purement spéculatives. En Europe, ce sont généralement des institutions privées qui assurent ce service d'intérêt général. Or, l'Union Européenne a créé un marché commun des biens et des services pour lequel elle a établi des règles dans les domaines

<sup>3</sup> Voir GROSJEAN Ph. D., *L'engagement pour les travailleurs*, L'HARMATTAN, Paris, 2007. Ce livre analyse la légitimité du lien salarial au regard de la dignité inhérente de la Personne et conclut que le contrat d'emploi salarié viole les principes institutionnels qui sont généralement associés au capitalisme. Le contrat d'emploi salarié serait en fait le talon d'Achille du système capitaliste.

# FORUM

Permanent Forum of Civil Society  
Forum Permanent de la Société Civile  
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



## COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

industriel et commercial, mais elle a laissé l'entière responsabilité de la régulation des systèmes financiers aux gouvernements nationaux.

La globalisation des échanges dans tous les domaines rendent les économies nationales de plus en plus interdépendantes. La santé de l'économie de l'UE est soumise aux aléas de l'économie américaine et des pays émergents. Pour écarter la menace d'une crise systémique de son économie,

**2009-2014** il est urgent que l'UE, ou à tout le moins, la zone Euro de l'Union, établisse une réglementation commune du système bancaire sur la base du principe d'une harmonisation des réglementations en vigueur dans les États Membres sur la base des législations les plus avancées en termes de protection des citoyens contre la spéculation. Il serait indispensable, à défaut d'une renégociation globale des accords de Bretton Woods, que les pays de la zone Euro interdisent les produits financiers purement spéculatifs, toute transaction avec les paradis fiscaux, les titres de propriété purement fictifs, les bilans non transparents. Il serait opportun de définir des normes communes de rapports annuels comprenant un volet social et un volet environnemental. Il est urgent de rétablir la confiance pour relancer des économies actuellement stagnantes.

## **MOBILISER**

*Les hommes placés dans une situation de fait nouvelle, ou dans un système d'obligations différent, adaptent leur comportement et deviennent autres. Ils deviennent meilleurs si le contexte nouveau est meilleur ; c'est l'histoire toute simple du progrès des civilisations. (...). Des transformations psychologiques considérables, que certains cherchent à travers des révolutions violentes, peuvent intervenir pacifiquement si l'on oriente l'esprit des hommes vers le point où leurs intérêts convergent. Ce point existe toujours, il suffit de se fatiguer pour le trouver. Jean Monnet*

### **10 - Une Troisième Convention « Objectifs 2020-2050 ».**

Les économies mondiale et européenne devront faire face pendant plusieurs décennies à l'impact d'un « triple crunch » (un triple écrasement) : la combinaison d'une crise financière, d'une accélération du changement climatique et de la montée du prix de l'énergie avec à l'horizon le « Peak oil ». L'Union européenne doit prendre la tête « de la troisième révolution industrielle », appelée de ses vœux par une déclaration écrite du Parlement européen, et ainsi accélérer la transition vers une nouvelle économie post carbone, post nucléaire, à l'horizon 2050, une ère où chaque bâtiment est « producteur » d'énergie, où – à l'instar de la nature – il n'y a plus de déchet parce que tout est recyclé, une nouvelle ère d'abondance où l'accent sur la « propriété » des biens est remplacée par des systèmes qui mettent l'accent sur les « services ».

Toutefois, pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020 par la stratégie européenne du développement durable et du climat, les leviers en place ne seront pas suffisants et, selon le Comité Scientifique de l'Agence Européenne de l'Environnement, l'objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 20% ne sera pas atteint (réduction seulement de 5%). Il faut se donner les moyens de nouveaux partenariats pour atteindre les objectifs (voir en annexe les conclusions de l'Agora sur le changement climatique). Il s'agit en particulier de dépasser la logique de Kyoto (le partage des coûts) et d'engager « la transformation des économies dans un cadre coopératif ».

Pour l'Europe, cet enjeu doit devenir un élément essentiel de la stratégie post-Lisbonne 2010 sur la compétitivité et la croissance. La stratégie « compétitivité européenne 2010-2050 » doit faire l'objet d'une nouvelle méthode de coordination plus ouverte sur les partenaires concernés qui ont un rôle essentiel à jouer pour mettre en place un « New Deal européen ».

# FORUM

Permanent Forum of Civil Society  
Forum Permanent de la Société Civile  
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



## COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

Comment transformer notre économie, à la vitesse d'un temps de guerre mais pacifiquement, en une économie sans carbone, comme le firent, dans des circonstances d'urgence similaires, les Alliés lors de la seconde guerre mondiale ? La réponse se trouve dans les Mémoires de Jean Monnet qui, au début de la seconde guerre mondiale, est envoyé par W. Churchill, comme fonctionnaire « britannique » de la *British Supply Commission* à Washington où F.D. Roosevelt – avant l'entrée en guerre des USA – décide de faire de l'Amérique le « grand arsenal des démocraties ». Les besoins et les moyens étaient chiffrés de façon ambitieuse et leur impact sur la chaîne de valeurs identifiés. Les décisions et la mobilisation suivaient. J. M. Keynes déclara en son temps que Jean Monnet avait ainsi réduit la guerre d'un an.

Alors que, selon le Prix Nobel Paul Crutzen, « 60 % des services fournis par les écosystèmes terrestres sont déjà dégradés » espérons que nous soyons, au XXIème siècle, capables de réussir une « *mutation planétaire* » avec la même intelligence collective.

**2010- Présidence Espagnole :** Lancer une **Troisième Convention européenne « Objectifs 2020-2050 »** afin que tous les partenaires concernés européens – autorités publiques à tous les niveaux, les entreprises et institutions financières, les syndicats, les organisations de consommateurs et la société civile au sens le plus large – négocient un « *plan d'action européen* » (la Stratégie post-Lisbonne) pour la mise en œuvre des objectifs définis par les institutions européennes en matière de changement climatique, d'efficacité de gestion des ressources, de compétitivité et de création d'emplois. Le Plan couvrirait nos modes de consommation, comprendrait de nouveaux indicateurs de « bien-être » et de gestion efficace des ressources pour que nos modes de consommation tiennent mieux compte de nos besoins « naturels nécessaires » (boire, se nourrir, se mettre à l'abri du chaud et du froid, etc.) et beaucoup moins des « besoins non nécessaires » (habitation luxueuse, vêtements sur mesure, alimentation sophistiquée), tout en pénalisant tous les besoins « non naturels » (conduisant à la violence, y compris la violence sociale comme celle provoquée par la spéculation financière). Enfin, si les négociateurs venaient à en convenir – une Charte des Biens communs & des Droits collectifs.

## LA GRANDE UNION EUROPÉENNE ET SES RÉGIONS

### 11 - Les Régions en Europe.

Nombreux sont les pays d'Europe où le pacte national est en péril. Le rôle de l'Union européenne au regard du mouvement régionaliste/ethnique en Europe devra faire l'objet d'un débat conjoint du Parlement européen et du Comité des Régions. Le succès du processus de paix en Irlande du Nord, la poursuite des attentats au Pays Basque et en Corse, la place reconnue à des mouvements armés ayant pratiqué le nettoyage ethnique et l'esclavage sexuel (Kosovo), les menaces qui pèsent sur le modèle belge sont autant de raisons de s'interroger sur le rôle et l'influence de l'Union européenne dans les deux dernières décennies et le besoin de fixer un nouveau cadre, de compléter les instruments de gouvernance en place et de renforcer la reconnaissance et la visibilité du Comité des Régions.

**2010-Présidence Belge** Le Parlement et le Comité des Régions devraient tenir une séance conjointe et entendre un rapport des organisations *Human Rights Watch*, *Amnesty International*, La Ligue des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe. Le programme conjoint de la Belgique, de l'Espagne et de la Hongrie devrait prévoir en 2011 une session du Conseil européen et d'une Délégation du Comité des Régions pour tirer les conclusions de la rencontre entre le Parlement et le Comité des Régions.

### 12 - « Communautés européennes du Développement Humain ».

Dans le cadre de la « grande » Union européenne de 27 États membres et plus, des « *Communautés européennes du développement humain* » basées sur des indicateurs internationaux autres que le PNB (tel l'indicateur de Bien-être de Eurostat et l'indicateur du développement humain du PNUD) devraient être



## COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008

mises en place. Elles seront les piliers d'une démocratie participative européenne. Elles traiteront des politiques qui demandent une prise en compte des spécificités géographiques, climatiques et culturelles. Elles veilleront à la mise en œuvre, au plan des communautés, de la stratégie européenne du développement durable et de certains aspects de la politique agricole et forestière commune. Les *Communautés européennes du développement humain* seraient de 10 à 12. Laissons aux diplomates le soin de les définir mais ce pourrait être des ensembles existants ou à créer comme – à titre d'exemple – la Scandinavie, les pays de la Baltique, le Benelux, les Iles de la Mer du Nord, l'Europe Centrale, les Iles Méditerranéennes, etc.

**2011 – Présidence Hongroise.** Le thème des "Communautés européennes du développement humain" ferait l'objet, sous la présidence du Trio Belgique-Espagne-Hongrie, d'une session conjointe en 2011 du Conseil européen des Chefs d'États et de Gouvernements et d'une Délégation du Comité des Régions

### PAIX ET DÉVELOPPEMENT.

*Climate change could bring globalization to an end by 2040, according to a new report from leading national security experts – with nations turning inwards to save resources as new climate-related conflicts arise. (...) scarcity of resources may "dictate the terms of international relations" for years to come as rich countries could "go through a 30-year process of kicking [the poor] away from the lifeboat. The Age of Consequences report, produced by the Centre for Strategic and International Studies (CSIS) in the US*

L'humanité est entrée dans une phase critique qui demande une « Europe exemplaire, mobilisée et coopérative » à la mesure des enjeux qui, in fine, sont des enjeux de guerre et paix.

L'affaiblissement militaire et économique des États-Unis, l'instrumentalisation des droits de l'homme par l'administration Bush, etc. entraînent dans son déclin les droits de l'homme et ont des effets directs sur l'Union européenne comme « *soft power* », On assiste à une « désoccidentalisation » du monde avec l'émergence de puissances politiques et économiques concurrentes.

#### **13 - Un schéma gagnant-gagnant plutôt que la guerre.**

Après les Balkans, les événements de Géorgie dans le Caucase sont, une fois de plus la conséquence d'erreurs dans lesquelles les « Occidentaux » ont toute leur part. Une fois de plus, nous retournons vers le Moyen-âge et nous y avons notre part de responsabilité.

D'autre part, et comme le démontre l'échec des négociations de l'OMC, « les instances de régulation mondiales sont en difficulté compte tenu du passif accumulé et de l'état actuel du rapport des forces. Nous allons assister dans les dix années qui viennent à l'émergence d'institutions régionales, de coalitions locales<sup>4</sup> ». Mais la multiplication des initiatives des États Membres pour lancer des alliances et des unions avec des pays voisins (Méditerranée, Est, Caucase) conduisent à affaiblir l'UE comme « *soft power* ».

**2009- 2014.** Nous demandons que soit ouvert, dans le cadre de la campagne électorale, le débat sur les interdépendances entre des dossiers qui sont en fait liés :

- a) le Partenariat avec la Russie
- b) le nouveau rôle de l'OTAN
- c) les Talibans, Al Qaeda-Pakistan-Afghanistan
- d) Israël-Palestine
- e) Iran

<sup>4</sup> SAPIR J., *Le nouveau XXIème siècle*, page 169.



**COMMUNIQUÉ N° 2008- 03 DU 15 OCTOBRE 2008**

- f) Le Caucase
- g) L'énergie

Sur la base des conclusions de ce débat, il faut, au cours de la nouvelle législature, remettre de l'ordre dans la multiplication des initiatives par les États-Membres

Pour que l'Union européenne s'affirme comme « *peace broker* » tant dans le Caucase qu'au Proche Orient, un nouveau cadre, « le deuxième anneau olympique », devrait permettre un partenariat sur pied d'égalité pour la zone géographique des Trois Mers – Mer Méditerranée, Mer Noire et Mer Caspienne – entre les « empires », *hard* ou *soft*, que sont ou se veulent être les États-Unis, la Russie et l'UE parlant d'une seule voie (l'UE s'exprimant au nom de ses États-Membres) en coopération avec les puissances régionales : la Turquie, l'Iran, Israël, l'Alliance des Pays Arabes et tous les États riverains.

Après le retrait des forces Russes de Géorgie, il s'agirait de proposer un nouveau type de partenariat avec la Russie. Il devrait s'agir d'un schéma gagnant-gagnant basé sur l'expérience de la Communauté du Charbon et de l'Acier d'hier, des accords d'Helsinki et de la tentative de Communauté européenne de l'Énergie aujourd'hui. Pour l'Europe, les clefs conditionnant la paix et le développement au XXIème siècle sont là (voir en annexe les propositions pour une Alliance des Trois Mers, ses « corbeilles » et ses « Institutions » sur le site du Forum).

**14 – L'Europe forteresse.**

**La directive de la honte** marque les esprits. Personne n'envisage d'établir des traités ou des accords internationaux sur la liberté de circulation des personnes. Pourtant, en face des risques de plus en plus présents de l'immigration forcée sous l'effet des changements climatiques, l'Union européenne a besoin de développer une stratégie commune visant à lancer un débat au sein des Nations unies afin d'établir un statut spécial octroyant la liberté de circulation aux migrants climatiques.

**2009-2014** Cette directive constitue « *une escalade dans la criminalisation des migrants* » selon le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit des migrants, le Mexicain Jorge Bustamante. Le Parlement européen peut lancer une démarche pour amener les représentants européens au sein de la CCNUCC à ajouter un nouveau protocole sur la migration climatique forcée afin de garantir la liberté de circulation aux migrants climatiques. A partir de cette nouvelle base juridique, le Parlement européen peut ensuite lancer d'autres démarches pour amener les représentants européens dans l'OMC, ainsi que dans d'autres instances décisionnelles internationales, à proposer l'élaboration de toute une série d'accords internationaux élargissant cette liberté de circulation à d'autres catégories de personnes.

*Every few hundred years in Western history there occurs a sharp transformation. Within a few short decades, society rearranges itself: its worldview (paradigm), its basic values, its social and political structures, its arts, its key institutions. Fifty years later there is a new world". Peter Drucker, Post Capitalist Society, 1993.*

**ANNEXES AUX PROPOSITIONS SOUMISES PAR LE FORUM.**

- 1) L'évaluation des AGORA CITOYENNES du Parlement européen
- 2) Synthèse des recommandations de l'Agora citoyenne sur le changement climatique
- 3) Propositions formulées à la suite de la rencontre *EMPOWER* à Bergame (Italie) en novembre 2006

Le 15 octobre 2008.